



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

CoDir ILCB du 3 juin 2025 à 9h30

ILCB.FR

PRESENTS

Johannes Ziegler, Nadéra Bureau, Lilia Mena, Xavier Alario, Jean-Luc Anton, Chotiga Pattamadilok, Noël Nguyen, Caterina Petrone, Benjamin Morillon, Thierry Chaminade, Adrien Meguerditchian, Marianne Jover, Kistrof Strijkers, Jean-Michel Badier, Christine Meunier, Thierry Legou, Abdellah Fourtassi, Marie-Hélène Grosbras, Valérie Chanoine, Fabrice Lefèvre, Arnaud Rey, Cheryl Frenck-Mestre, Christian-G. Bénar.

Excusés: Laurent Prévot, Andrea Brovelli, Daniel Mestre, Bruno Torresani, Bruno Giordano, James German, Mitsuko Aramaki, Julie Gullstrand, Pascal Belin, Marieke Longcamp. Thomas Schatz, Olivier Coulon, Marie Montant, Clément François, Elin Runnqvist, Daniele Schön.

ORDRE DU JOUR

1. Décision négative du CIRM (ILCB summer school project 2026-2028)
2. Campagne Postdoc 2025 (dossiers et jury)
3. Projet au fil de l'eau
4. Divers

POINTS ABORDÉS

1. Décision négative du CIRM (ILCB Summer School Project 2026-2028)

L'audition du projet devant le jury du CIRM s'est bien déroulée, avec une présentation particulièrement claire et structurée de Jean-Marc Freyermuth. Le comité a notamment souligné la dimension internationale du projet. Cependant, malgré la qualité du dossier et une présentation appréciée, la réponse du CIRM a été négative. Cette décision ne remet pas en cause la valeur scientifique du projet, mais s'explique par la volonté du CIRM de diversifier les événements qu'il accueille, en donnant la priorité à d'autres structures. Il a été rappelé que l'École d'été de l'ILCB a déjà été accueillie au CIRM pendant deux périodes de trois ans, ce qui justifie ce refus.

À la suite de cette décision, une discussion a été engagée concernant la recherche d'un nouveau lieu d'accueil pour les prochaines éditions de l'École d'été. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- **Campus Saint-Charles** : avantage logistique (les hébergements resteraient à la charge des participants). Pour la partie sociale, la privatisation de l'île Degaby a été suggérée pour la soirée du jeudi.
Inconvénient : des travaux sont actuellement en cours sur le campus, ce qui pourrait engendrer certaines contraintes.
- **Campus d'Aix-en-Provence**
- **Campus îlot Bernard du Bois**
- **Île du Frioul**

Il a été décidé d'explorer en priorité ces options. Nadéra se chargera de demander plusieurs devis, notamment pour :

- la location d'espaces sur le campus Saint-Charles,
- l'organisation d'une soirée sur l'île Degaby,
- la possibilité d'organiser l'École d'été sur l'île du Frioul (hôtels ?).

Enfin, si des membres ont d'autres suggestions de lieux susceptibles d'accueillir l'École d'été, ils sont invités à les transmettre à la direction de l'ILCB.

2. Campagne Postdoc 2025 (Dossiers et jury)

Candidatures reçues

Pour la campagne postdoctorale 2025, 10 dossiers ont été reçus, la plupart soutenus par des membres très actifs de la communauté ILCB. Une présentation synthétique des candidatures a été faite en CoDir : noms, projets, tutelles ILCB impliquées, thématiques, ainsi que les éventuels obstacles administratifs rencontrés.

L'un des dossiers a été écarté car il ne répondait pas aux critères de recevabilité fixés par l'appel.

Enjeux de sélection et arbitrage stratégique et politique

Au vu de la qualité des candidatures et des enjeux institutionnels, le CoDir a été sollicité pour statuer sur une question sensible : Comment équilibrer le soutien à des post-doctorants locaux, déjà financés et actifs au sein de l'ILCB, avec la volonté d'attirer de nouveaux talents internationaux ?

Deux dossiers, portés par Florence Bouhali et Margherita Giamundo, post-docs locaux engagés depuis plus de 3 ans, ont été au cœur de cette réflexion. Après une discussion approfondie, il a été décidé à l'unanimité par les membres du CoDir que les deux candidatures locales seraient retirées de la compétition principale.

Proposition alternative pour les candidates locales

Johannes Ziegler a évoqué la possibilité de dégager un financement supplémentaire pour une durée de deux ans.

Sur cette base, il a été proposé :

- d'attribuer le contrat de deux ans à l'un des candidats internationaux (via un processus de sélection par jury),
- et d'accorder une prolongation d'un an aux deux chercheuses locales, afin de leur permettre de consolider leur parcours (montage d'un projet ERC, préparation de concours, etc.).

Le CoDir a validé cette proposition. Les chercheuses concernées ont reçu un message expliquant cette décision et leur demandant de confirmer si elles acceptaient cette proposition.

À la suite de la réunion du CoDir, le jury s'est réuni pour examiner les 7 candidatures restantes, en prenant en compte à la fois les critères scientifiques et les orientations stratégiques discutées en amont.

À l'issue de l'analyse des dossiers (deux rapporteurs par dossier) et d'une discussion approfondie sur chaque candidature, trois candidatures ont été retenues à l'unanimité pour passer les auditions en vue de l'attribution du poste initialement publié.

Name		Country	ILCB collaborators
Teng	Guo	United Kingdom	Sophie Dufour, Maria Vazeux
Simon	Thibault	United States	Arnaud Rey et Chotiga Pattamadilok
Giulia	Rambelli	Italy	Abdellah Fourtassi, Laurent Prévot

Les entretiens auront lieu le vendredi 13 juin à 14h.

3. Demandes au fil de l'eau

a) Thierry Chaminade, Pascal Belin

Projet : Workshop "Social representation and its effects on behavior

Besoin : Soutien financier

Budget : 2000 euros

Avis du CoDir favorable mais la subvention est plafonnée à 1000EUR

Commentaires du CoDir : Concernant cette demande, le comité d'évaluation rappelle que pour ce type d'événement, le financement accordé par l'ILCB se situe généralement entre 1 000 € et 1 500 €.

b) Frédéric Bechet, Philippe Blache

Projet : Soutien pour l'organisation de la conférence CORIA-TALN 2025

Besoin : Soutien financier, inscription de 5 étudiants

Budget : 1000 euros

Avis du CoDir favorable

6. Divers

École d'été – Point d'avancement

- **Clôture de la campagne de diffusion** : la campagne de communication pour les candidatures à l'école d'été s'est terminée le 23 mai.
- **Chiffres** : nous avons enregistré **1512 clics** sur le site et **115 candidatures déposées**.
- **Prochaine étape** : la sélection d'environ 50 participants
- **Étape suivante** : une fois les personnes sélectionnées informées, elles seront invitées à régler leurs frais d'inscription via Azur-Colloque, au plus tard le 20 juin.

Heures supplémentaires MaSCo

Un retour a été partagé concernant les difficultés rencontrées par les étudiants de M2 MaSCo cette année, en lien avec la structuration de la maquette. En particulier, l'UE mutualisée gérée par Pierre Pudlo a nécessité un important travail d'adaptation, du fait que les étudiants inscrits n'avaient pas suivi le nouveau M1 (rentrée 2023).

L'année prochaine, la configuration changera : les étudiants issus du M1 Data Science seront plus nombreux et auront suivi la maquette actualisée. Le contenu du cours sera donc amené à évoluer. **Pierre Pudlo propose de créer 15h de TD spécifiques pour le parcours MaSCo**, afin d'adapter l'enseignement au niveau réel des étudiants.

Dans cette perspective, il est proposé que l'ILCB finance à titre exceptionnel ces 15h de TD, en attendant une éventuelle nouvelle demande de MOF l'an prochain, qui pourrait permettre d'ajuster durablement la maquette.

Noël Nguyen enverra directement un mail avec tous les détails de cette demande à la Direction de l'ILCB pour voir si le financement de ces heures est envisageable.

ERC Advanced -Christian Bénar

Christian Bénar a annoncé à la fin du CoDir avoir reçu une excellente nouvelle : l'obtention d'un ERC Advanced Grant. Le comité lui adresse ses plus vives félicitations pour cette réussite prestigieuse.